

WaCyNews

Wallonie cyclable

Avril 2017 • N°11

Interviews

- Les points-nœuds en Wallonie

Focus

- Le thermomètre cycliste du Gracq
- Innovation : le système ShareABike
- Nouvelles du vélo en Wallonie

Le saviez-vous ?

Nouveautés



Wallonie



Wallonie
cyclable

DESSINE-MOI UN VÉLO...

Si j'étais cycliste, je choisirais un vélo confortable pour me balader, solide pour durer, assisté pour franchir les côtes, coloré pour garder le moral.

Si j'étais cycliste, je regarderais comment me déplacer vers ma destination favorite le week-end et vers mon travail la semaine.

Je ne rêve pas. Je suis éveillé.

Ma commune investit depuis plusieurs années dans des aménagements pour les cyclistes (si ma mémoire est bonne, depuis 1998). Je dois bien dire qu'au début il s'agissait de balbutiements, mais je dois admettre que depuis 2011, elle a mis les bouchées doubles avec l'aide de la Wallonie qui a développé un projet pilote.

Aujourd'hui, j'emprunte des itinéraires dédiés aux cyclistes plus sécurisés. Une signalétique indique aux automobilistes que j'existe avec mon vélo.

À certains endroits, on a réservé une place sur la route pour les cyclistes. À d'autres, on a créé des pistes séparées parfois même bien bucoliques dans des coins que je ne connaissais pas. On a même jeté une passerelle au-dessus de la Mehaigne. Là, ils ont fait fort. Je peux même aller à la gare à vélo sans utiliser la voirie régionale beaucoup trop fréquentée par les voitures.

Bref, la commune a construit un réseau cyclable cohérent et j'en profite. En fait, cela fait près de 9 km de pistes cyclopiétonnes séparées sans oublier les nombreux stationnements vélos couverts près des centres sportifs et près des bâtiments communaux.

Je connais un ami « aîné » qui a pu tester un vélo électrique, encadré par la commune. Il en a acheté un et revit ; il se promène dès qu'il fait beau.

Et il paraît que ce n'est pas fini ; il va encore y avoir des actions pour faire connaître tout cela.

Et devinez quoi, je me sens moins seul. Je vois maintenant d'autres cyclistes et cela me rend joyeux.

J'ai gagné de la liberté, du temps, des années de vie et tout cela grâce à mon vélo, car je vis dans une commune vélo admis.

Et cette commune, c'est Wanze.



*Dominique Lorens,
Service Environnement,
Mobilité, Énergie et
Patrimoine de la commune
de Wanze*

Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous?

En Belgique, l'indemnité vélo a été indexée et passe de 0,22 à 0,23 €/km.

L'indemnité est un incitant financier que peut octroyer une entreprise privée ou publique à ses employés lorsque ceux-ci se rendent à vélo sur leur lieu de travail. Pour l'employé, comme pour l'employeur, elle est déductible fiscalement jusqu'à 0,23 €/km et exonérée de cotisations de sécurité sociale.

L'indexation sera effective pour l'exercice d'imposition 2018 – revenus 2017.

Au Luxembourg, pour promouvoir la mobilité douce, une déduction fiscale de 300 € est désormais accordée à toute personne qui y déclare ses revenus, si elle achète un vélo neuf.

Sont éligibles les vélos de ville, de course, cargo, pliant, les VTT et les vélos électriques dont l'assistance se coupe à 25 km/h. La mesure porte sur l'achat d'un vélo neuf par personne majeure tous les 5 ans.

Thermomètre cycliste : les bons et les mauvais points des politiques vélo en Wallonie

Parce qu'en Belgique les différents exécutifs sont maintenant à mi-mandat, le Gracq et le Fietstersbond ont voulu évaluer les politiques cyclistes. Qu'en est-il en Wallonie ?

Entre le 8 décembre 2016 et le 31 janvier 2017, une enquête en ligne a été menée dans les trois régions du pays.

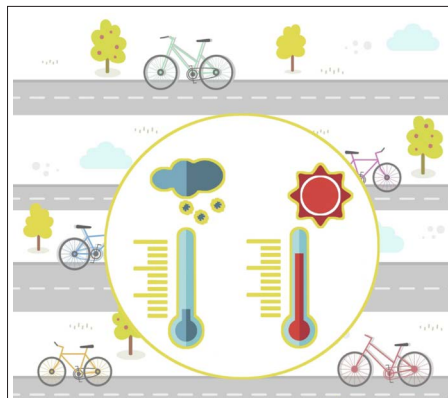
1.510 cyclistes et non-cyclistes wallons ont répondu à l'enquête

Pour 73% d'entre eux, leurs destinations habituelles sont à portée de vélo. Promouvoir cette mobilité douce dans ces conditions n'est donc pas inutile. D'autant que 47% des personnes interrogées constatent que leur employeur est « vélo friendly » (parkings vélos et vestiaires sur le lieu de travail, indemnité vélo accordée aux employés...) et que le Code de la route tient suffisamment compte des cyclistes (ils sont 60% à le penser).

Par contre, les conditions dans lesquelles les cyclistes roulent ne sont pas toujours optimales : 78% trouvent que le trafic automobile est trop dense ; un constat qui a inévitablement une influence sur le sentiment de sécurité : 3 cyclistes sur 4 se sentent peu ou pas en sécurité lorsqu'ils circulent à vélo. En ville, cette omniprésence de la voiture fait dire à 43% des cyclistes que la qualité de l'air qu'ils respirent n'est pas bonne. Ils voudraient aussi pouvoir plus facilement combiner transports en commun et vélo (parking, accessibilité, embarquement, services, prix...) et des parkings pour garer leur vélo en toute sécurité (67% des cyclistes interrogés sont confrontés à ce problème). À regretter enfin, le fait qu'aucune prime ou réduction d'impôt n'est prévue pour encourager l'usage du vélo.

Des avancées sur le terrain

Les associations cyclistes saluent un certain nombre de mesures positives prises en faveur des cyclistes. Par exemple, que le vélo est pris en compte dans près des ¾ des chantiers routiers régionaux, que des range-vélos de qualités ont été installés dans les communes pilotes Wallonie cyclable et aux abords



de certains arrêts de bus, que des fonds ont été dégagés pour équiper les centres sportifs et les infrastructures touristiques de parkings vélos. Grâce à « Tous vélos-actifs » une trentaine d'employeurs bénéficient d'un soutien régional pour mettre en place une politique en faveur des déplacements domicile-travail à vélo de leurs employés. Dans chaque école primaire, un enseignant peut désormais être désigné comme référent en éducation à la mobilité et sécurité routière et bénéficier d'une formation.

Des recommandations

Eu égard aux réponses collectées à travers l'enquête, les associations cyclistes recommandent en priorité pour la Wallonie :

- le développement des infrastructures cyclables (et notamment des pistes cyclables sécurisées le long des routes régionales) ;
- l'application des mesures du Code de la route favorables aux cyclistes : SUL, rues cyclables, cédez-le-passage aux feux ;
- l'obligation, via le règlement régional d'urbanisme, de prévoir la construction de parking vélos dans tout nouvel immeuble.

Plus d'infos : www.gracq.org/actualites-du-gracq/thermometre-cycliste-les-re-sultats

Le maillage des points-nœuds s'étend en Wallonie

Le système des points-nœuds est un fléchage d'itinéraires cyclables qui permet de se déplacer sans carte aux Pays-Bas, en Flandre, dans certaines régions d'Allemagne et de plus en plus en Wallonie.



Le concept des points-nœuds a été inventé pour circuler dans les mines de charbon du Limbourg ! Il se matérialise par des panneaux directionnels reprenant des numéros attribués aux croisements stratégiques de voiries. Sur chaque panneau, il y a le numéro de l'intersection où l'on se trouve et des directions vers les points-nœuds suivants. Le réseau emprunte surtout des voiries adaptées aux

déplacements doux : RAVeL, voies vertes, chemins de remembrement, voiries dotées de pistes cyclables, zones 30... et quand ce sont des voiries non équipées, elles sont à faible trafic.

Pour planifier un itinéraire, il suffit de consulter une carte points-nœuds de la région concernée, de se rendre sur le site web www.fietsnet.be ou sur le site des réseaux existants et de noter les numéros qui balisent l'itinéraire choisi. Certains sites permettent une exportation de l'itinéraire au format GPS. Un planificateur d'itinéraires existe pour les Pays-Bas et la Flandre. Il est à l'étude pour la Wallonie.

Où en est le réseau des points-nœuds en Wallonie ?

La Wallonie picarde est entièrement balisée, de même que les Cantons de l'Est. 350 km de chemins cyclables sont aussi concernés au Pays de Famenne et 350 km dans la région de Chimay. Les Provinces de Liège et de Brabant wallon viennent d'inaugurer leurs premiers balisages. À Namur et dans le Luxembourg, le projet est à l'étude.

Wallonie picarde : une saison touristique boostée

Séverine Stiévenart, responsable marketing de la Maison du Tourisme Wallonie picarde



"Avec un maillage très dense de 1.600 km sur 23 communes, le réseau des points-nœuds de la Wallonie picarde est actuellement le plus important de Wallonie. Initié et piloté par l'Agence de développement territorial IDETA, il a bénéficié du soutien des fonds européens pour créer une économie du tourisme à vélo dans la région. Finalisé depuis juillet 2015, il s'accompagne de deux cartes et d'un topoguide.

Cette infrastructure, conjuguée à l'année thématique de la Wallonie à vélo, a boosté la saison touristique en Wallonie picarde. Elle y a amené une nouvelle clientèle flamande qui connaît, pratique et apprécie les points-nœuds. De notre côté, pour les recevoir, nous avons aussi travaillé sur la labellisation des établissements *Bienvenue Vélo* qui proposent un accueil avec des services spécifiques pour les cyclistes. Cette année, en référence au thème de la Wallonie gourmande, nous utilisons les points-nœuds pour proposer 5 routes de la bière à vélo. Nous projettons de développer des séjours à vélo avec portage de bagages pour répondre à l'engouement pour ce type de vacances. Enfin, au niveau des infrastructures, des aménagements de sécurité en vue de supprimer certains points noirs et développer un réseau plus confortable pour les cyclotouristes avec des aires de pique-niques insolites, des vues aménagées... sont au programme."

<http://www.visitwapi.be/thematiques/rouler-a-velo/1600-km-d-itinerares-points-noeuds/article/1600-km-d-itinerares-points-noeuds>

Province du Brabant wallon : un réseau cyclable à l'échelle supracommunale

Pierre Francis, directeur ff. du Service du développement territorial et environnemental

"La volonté en Brabant wallon a été de définir un réseau cyclable supracommunal pour les déplacements quotidiens, mais qui avait aussi un objectif touristique. Au sein des services provinciaux et en concertation avec les communes, nous avons donc défini des itinéraires qui



C. Cardon - visitwapi.be

englobaient toutes les zones d'activités de la province, les gares, les parkings de covoiturage, les sites touristiques... Nous sommes bien évidemment partis des RAVeLs, des itinéraires régionaux et nous y avons ajouté une logique supracommunale tout en nous connectant aux réseaux points-nœuds existants.

6.500 panneaux directionnels seront installés d'ici la fin de l'année pour signaler sur toute la province quelque 1.050 km de points-nœuds.

Au-delà de la constitution de ce réseau, la Province souhaite aider les communes à développer, améliorer et sécuriser leurs projets cyclables à condition qu'ils s'inscrivent dans le réseau des points-nœuds et soient des chaînons d'un schéma directeur cyclable cohérent. Via un appel à projets annuel, la province finance ainsi certains aménagements à concurrence de 50% et de 80% s'ils visent à connecter deux communes. La Province dispose pour ce volet structurel d'investissement d'un budget annuel de 1 million d'euros."

<http://brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/mobilite/reseau-points-noeuds/>

Province de Liège : 2.500 km balisés d'ici fin 2018

Jérôme Aussem, Directeur de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège



"Le schéma cyclable en cours de réalisation en province de Liège vise en premier lieu le touriste. Nous avons constaté que notre région était intéressante d'un point de vue cyclotouristique et qu'il fallait y développer

les points-nœuds pour nous connecter aux réseaux existants en Allemagne, en Flandre, aux Pays-Bas et en Communauté germanophone. Depuis deux ans, nous travaillons à l'élaboration de ce schéma cyclable avec les 84 communes qu'il traversera. Le premier tronçon, le long du RAVeL de l'Ourthe, vient d'être inauguré. Les propositions d'itinéraires ont été faites par Pro Velo. Ensuite, avec les communes et les maisons du tourisme, nous avons retravaillé cette base pour aboutir à ce que nous souhaitions tant d'un point de vue touristique que de la praticabilité de l'itinéraire pour tous les publics visés (familles, cyclistes du dimanche et grands randonneurs belges et étrangers). Nous avons travaillé avec toutes les autorités locales, mais c'est la Province qui est à la manœuvre au niveau de l'idée, de la coordination et du financement. Celui-ci, d'un montant total de 570.000 €, provient de Liège Europe Métropole, l'entité qui initie le développement de projets supracommunaux sur l'ensemble du territoire. Une partie de ce budget ira à la rénovation du réseau points-nœuds déjà ancien de la Communauté germanophone. Le restant servira au balisage du reste de la province. Si tout va bien, les 2.500 km seront couverts d'ici fin 2018.

Nous réfléchissons aujourd'hui avec le Commissariat général au tourisme et les autres fédérations touristiques wallonnes à un outil qui permettra aux cyclistes de planifier leurs itinéraires avant de se mettre en route. Un planificateur qui serait idéalement similaire aux outils déjà existants chez nos voisins du nord pour attirer en Wallonie ce potentiel cyclotouriste."

Nouvelles du vélo en Wallonie

Testez un vélo électrique gratuitement pendant un mois !

L'opération du ministre de la mobilité est lancée : 34 vélocistes wallons ont acquis grâce à un subside de la Wallonie, deux vélos à assistance électrique qu'ils vont prêter gratuitement pendant un mois à leurs clients et ce, pendant les trois ans de validité du projet. Le subside obtenu (5.000 € par bénéficiaire) couvre la mise à disposition d'un VAE dont l'assistance est limitée à 25 km/h, son entretien, une assurance vol et un bon cadenas.

Une carte des vélocistes participants et un formulaire d'inscription en ligne sont les portes d'entrée de cette mise à disposition.

Lancé en mars, le premier à appel à utilisateurs (pour trois périodes de 4 semaines de test) s'est très vite clôturé, raison pour laquelle le formulaire n'est plus accessible actuellement. Mi-juin un second appel sera programmé pour les trois prochains mois. Premiers arrivés, premiers servis...

Plus d'infos : <http://jetestelectrique.be>

Un stationnement vélo à côté d'un arrêt de bus ? L'aide financière de la SRWT devrait être simplifiée.

La SRWT dispose de budgets pour aider les communes à financer un stationnement vélo (non couvert, couvert ou sécurisé) à côté d'un arrêt de bus ; une démarche visant à encourager l'intermodalité. Dans la pratique, peu d'installations de ce genre ont vu le jour. En cause, un outil d'aide à la décision développé en 2013 par la Commission régionale vélo qui s'est avéré, compliqué, voire même dissuasif. Les acteurs – la SRWT, les 5 groupes TEC,

le Service public de Wallonie et le Gracq – se sont donc mis autour de la table pour réfléchir à une version simplifiée de l'outil. Celui-ci devrait permettre aux communes d'évaluer plus simplement la pertinence d'associer du stationnement vélo à un arrêt de bus et d'introduire dès lors à bon escient une demande de financement à la SRWT ; une intervention non négligeable puisque celle-ci prend en charge 80% du montant total !

Une passerelle cyclopiétonne installée à Wanze

Jetée au-dessus de la Meuhaigne, la nouvelle passerelle cyclopiétonne connecte Wanze (à hauteur de la rue Oscar Lelarge) à Statte, créant une voie d'accès directe et sécurisée entre le centre de Wanze et la gare de Statte. Le chantier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan communal cyclable – Wanze fait en effet partie des 10 communes pilotes Wallonie cyclable qui ont bénéficié de l'aide structurelle de la Wallonie pour encourager la pratique du vélo sur leur territoire. Le chantier, qui comprend outre la passerelle et sa rampe d'accès, la création d'une piste cyclopiétonne rejoignant la gare et une clôture de protection le long des voies, est à ce titre financé à 77 % par la Région. Si la passerelle est posée depuis les marmars, il faudra cependant attendre sa sécurisation et l'aménagement des abords pour pouvoir l'emprunter. Encore quelques semaines de patience donc...



ShareABike ?

Un système innovant de vélos partagés Made in Wallonia !

La formule va bientôt être en test dans l'intramuros montois. Il s'agit d'un système de vélos en libre-service nouvelle génération développé à partir d'une application smartphone et d'un cadenas intelligent.

Vous cherchez un vélo à Mons ? Vous le localisez et vous le réservez avec votre smartphone, vous en prenez possession en déverrouillant électroniquement le cadenas intelligent et, arrivé à destination, vous indiquez, toujours via votre smartphone, l'endroit où vous le déposez. Avec ce système, plus besoin de stations vélos coûteuses, l'utilisation de la flotte de vélos à disposition devient hyper flexible puisqu'on peut laisser le vélo où l'on veut dans le périmètre défini par l'application et le modèle des vélos peut être plus basique et donc moins cher que ceux généralement utilisés dans les grandes villes pour du libre-service. Génial, non ? Derrière ce projet prometteur se trouvent des chercheurs et des financements wallons.



ShareABike est en effet un projet de recherche universitaire mené conjointement par le service MARO (Mathématique et Recherche opérationnelle) de la Faculté polytechnique de l'UMONS et les centres de recherche NaXys et CeRCLe de l'UNamur. Ensemble, ils ont répondu en 2014 à l'appel à projets wallon « Germaine Tillion » en innovation sociale qui leur a donné les fonds nécessaires pour développer le projet. L'UMONS a travaillé sur l'application smartphone (compatible Android et iPhone), NaXys sur le concept du cadenas à déverrouiller électroniquement, tandis que l'aspect marketing était

pris en charge par le Centre de Recherche sur la Consommation et les Loisirs (CeRCLe). Pour le test, une trentaine de vélos noirs reconnaissables à leur plaquette au nom de l'opération ont été loués à Pro Velo qui en assure également la maintenance. Quant au Coursier wallon, mission lui a été confiée de redistribuer au besoin les vélos pour une meilleure répartition au sein du périmètre de test et pour rapatrier chez Pro Velo ceux qui devront être réparés (au moment où le cycliste dépose le vélo après usage, l'application smartphone demande si le vélo est en état ou nécessite une révision). La Ville de Mons et le Groupe TEC complètent ce partenariat interdisciplinaire voulu par l'appel à projets.

Le test grandeur nature du système aura lieu dans les prochaines semaines et le projet de recherche se terminera en août. Comme l'explique Jean-Marc Godart, assistant de recherche à l'Université de Mons, si le test est concluant, ShareABike deviendra alors une technologie mise à disposition qui devra sans doute encore être développée, mais qui pourra, par exemple être commercialisée dans le cadre d'une spin-off.

À ce stade, la Wallonie aura la main. En attendant, le concept devrait permettre à d'autres villes, villages, noyaux d'habitats, zones touristiques... de se doter à faible coût d'un service de vélos partagés.

Plus d'infos : www.shareabike.be



Participez à un **projet innovant** de vélos partagés
et tentez de gagner de **chouettes cadeaux** !





Une grande voie verte sécurisée transfrontalière

Les travailleurs transfrontaliers du sud de la Belgique sont confrontés à un engorgement systématique du réseau routier aux heures de pointe. D'où l'idée d'explorer et de concrétiser des projets de mobilité alternatifs à la voiture. IDELUX Projects Publics, en partenariat avec les communes d'Aubange, Messancy, Pétange et la Communauté d'Agglomération de Longwy, a donc répondu à un appel à projets lancé par le FEDER dans le cadre du programme INTERREG pour aménager une voie verte sécurisée de 27 km de long (majoritairement en site propre) qui reliera les noyaux d'habitations aux principales gares du territoire. Le projet favorisant l'intermodalité prévoit aussi l'installation de parkings vélos sécurisés et de bornes de rechargement pour vélos électriques aux abords des gares concernées. La réalisation des infrastructures dans les trois pays devrait s'achever fin 2021.

Les Blue-bikes ont maintenant leur application !

Les Blue-bikes sont les vélos mis à disposition par la SNCB dans 53 gares du pays (essentiellement flamandes et bruxelloises ; citons pour la Wallonie Mons, Namur et Liège) pour rejoindre facilement votre destination finale en sortant du train – et retourner ensuite à



la gare. En devenant membre du réseau (10 €/an), vous pouvez emprunter un vélo 24h/24 pendant 24h max. pour un montant variant selon les endroits et le type de vélo de 1 € à 4 €. Un bon plan donc pour ne pas devoir embarquer votre vélo dans le train. Depuis peu, une application vous permet de regarder s'il y a un point Blue-bike à proximité, comment y arriver, combien de vélos sont disponibles et à quel tarif.

Pour télécharger l'application : <http://www.blue-bike.be/fr/actions-et-evenements/téléchargez-notre-application>

En selle pour le climat

L'initiative est symbolique et provient d'une démarche citoyenne. Elle suggère d'accrocher sur le porte-bagages du vélo une petite plaquette affichant le slogan « Ceci n'est pas une voiture » ou « Yess... ! One car less ! ». Le but ? Signaler de manière positive ou humoristique l'engagement du cycliste en faveur du climat, d'une mobilité douce et d'une mobilité plus fluide dans les grandes villes. En outre, peut-être sensibilisera-t-il d'autres personnes à se mettre, elles aussi, au vélo. Les plaquettes sont vendues au prix de 1 € par le CNCD-11.11.11 au profit des programmes d'adaptation aux changements climatiques dans les pays du Sud.

Pour acheter les plaquettes : www.cncd.be/velo



Contacts:

DGO2: Charlotte Dallemagne, cellule WaCy
charlotte.dallemagne@spw.wallonie.be

DGO1: Chantal Jacobs, Manager vélo régionale
chantal.jacobs@spw.wallonie.be



Service public
de Wallonie